L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 MAI 1850.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 18 MAI.

QUESTION DE L'ESCLAVAGE.

BILL DU COMITÉ DES TREIZE.—LES ABOLITIONISTES DE NEW-YORK.

Il y a tout lieu de croire que le projet de loi présenté par le comité de compromis pour le règlement définitif de la question de l'esclavage sera adopté par le Sénat. Quelques membres de cette assemblée, nous le savons, condamnent le bill, mais la meilleure des lois n'a-t-elle pas ses adversaires? MM. Downs, Davis, Mason et Butler, sénateurs du Sud, se sont élevés avec une certaine véhémence contre le projet de loi qu'ont également réprouvé les abolitionistes Hale, Corwin et Chase. Voilà donc l'extrême Sud et l'extrême Nord qui se rencontrent sur le même terrain! Pour nous, c'est la preuve la plus concluante que le bill rédigé par M. Clay est véritablement une œuvre de compromis et de conciliation. Lorsqu'il y a transaction, il est impossible de satisfaire les partis extrêmes; on transige au moyen de mutuelles concessions, et si le projet de loi présenté par le comité des treize devait satisfaire le Sud sur tous les points, il heurterait également dans chacune de ses dispositions les préjugés et les prétentions du Nord. C'est un moyen terme qu'il fallait présenter, et on conviendra que le comité a été très heureusement inspiré. Il était difficile de faire à chacun sa part avec une justice plus complète. Si la Californie entre dans l'Union comme Etat libre, le Texas peut en revanche se subdiviser en Etats, et l'esclavage ne manquera pas d'être proclamé.

Espérons qu'à l'heure de la discussion chaque sénateur envisagera la question sous son véritable point de vue et accueillera le bill avec la faveur qu'il mérite. Les droits du Sud y sont amplement protégés, car, comme nous le disions plus haut, si en admettant la Californie dans l'Union, on rompt l'équilibre qui existe au Sénat entre les Etats à esclaves et les Etats libres, d'une autre part en reconnaissant au Texas le droit de se subdiviser quand il le voudra en plusieurs Etats, avec plein pouvoir d'y établir ou d'y prohiber l'esclavage, on rétablit cet équilibre troublé momentanément, car le Texas se hâtera de fractionner son immense territoire.

Il y a donc sur ce point égalité parfaite, et nous aimons à croire que les membres du Sud cesseront de s'opposer à l'admission de la Californie.

Le projet de loi porte en outre que l'esclavage ne sera pas aboli dans le district de Columbia, mais il ajoute, comme contrepoids et pour ne pas trop mécontenter le Nord, que la traffic des esclaves sera désormais interdit dans le territoire fédéral. Loin de nous élever contre cette concession faite aux Etats libres, nous y applaudissons au contraire, comme y a déjà applaudi M. Ritchie, le rédacteur de l'Union. Des dépôts d'esclaves à Washington! Allons donc! Supprimez-les, car ils vous ont valu assez de sourires ironiques de la part des ambassadeurs étrangers qui ne comprennent pas tout d'abord nos institutions et qui confondent l'esclavage des noirs, justifié et autorisé par la différence des races, avec le servage des blancs et le despotisme de quelques familles privilégiées. Supprimez-les, comme le demandait autrefois John Randolph que l'on ne soupçonnera certes pas d'abolitionisme; comme le demande aujourd'hui un homme dont nous avons souvent combattu les doctrines mais dont l'attachement au Sud est irrécusable.

Si le Congrès vote la loi du comité des treize il ne sera plus question d'abolitionisme et l'agitation cessera. En attendant les grands-prêtres du culte s'efforcent de maintenir leur ascendant en faisant beaucoup de bruit et en recherchant même le scandale. Ils ont donc convoqué à New-York, à jours derniers, un grand meeting des membres de la secte. La réunion a eu lieu au Tabernacle, et la séance du 7 mai n'a offert la preuve la moins contestable que l'évolution au sein ne sera bientôt une chose passée de mode. Nous empruntons à un journal de New-York le compte-rendu de ce singulier meeting.

L'assemblée se tenait dans la salle du Tabernacle, et le premier orateur de la journée a été M. W. L. Garrison, qui a repris un thème déjà traité l'année dernière à pareille époque: les excès des ministres de la religion dans la question de l'esclavage. Mais les quelques trois dénonciations de 1849 contre les membres du clergé possesseurs d'esclaves, n'avaient rien été auprès des [illegible] récriminations et des blasphèmes de 1850.

M. W. L. Garrison a passé successivement en revue toutes les églises, autour desquelles se groupe la population des Etats-Unis, et démontré qu'aucun ou moins des sectes... qui n'entretienne dans la véritable acception du mot pas [illegible] ... mais qui est la secte qui pratique, dans son acception véritable, la pureté du Christ? Pas une; car l'esclave peut frapper durant toute une journée à la porte des ministres de la religion, sans parvenir à se faire entendre.

Cet exorde faisait voir de reste que l'orateur n'accorde pas le titre de chrétien à quiconque n'est pas abolitioniste. Mais de peur de laisser le moindre doute à cet égard, il a eu soin de s'expliquer catégoriquement. A ses yeux, toutes les preuves de christianisme acceptées jusqu'ici sont complètement dérisoires. Croire à la Bible? C'est là un vain simulacre, une affaire d'entraînement, d'habitude, presque de mode: les Etats à esclaves sont plus évangéliques et plus orthodoxes que tous les autres. Le baptême et la communion? Mais le diable lui-même n'a aucune objection à ces sacrements; chacun les interprète à sa manière. La fidélité aux formes du culte? Ce n'est là plupart du temps et pour la plupart des hommes qu'une manière de satisfaire plus sûrement leurs passions. Il n'y a dans tout cela rien qui se rattache à la divinité, "pas plus que les bottes ou les chapeaux que nous portons." L'observance du dimanche? "Et elle damnera la nation, comme cela est arrivé pour les anciens Juifs, qui n'ont jamais respecté le jour du sabbat aussi strictement qu'au moment de leur chute."

On croira sans peine que ces étranges doctrines ont été interrompues à diverses reprises par des murmures ou des sifflets impitoyables. Mais le plus fort restait encore à entendre.

Poursuivant sa série de ses définitions, M. Garrison est arrivé à poser cette question dernière: la croyance en Jésus Christ est-elle une preuve de christianisme? Il l'a résolue négativement. "Jésus, a-t-il dit, est la personne la plus respectable des Etats-Unis; il est assis dans le fauteuil du Président de l'Union. Zachary Taylor y est assis, ce qui revient au même, car il est un Jésus. Il croit à la guerre et au Jésus qui a envoyé les Mexicains au diable."

Cet amphigouri blasphématoire, qui assimile le général Taylor à quelque chose comme l'Antéchrist, parce qu'il possède des esclaves, fut le signal de l'orage. Le capitaine Ryders, de tonitruante mémoire, sauta sur l'estrade en menaçant M. Garrison de lui faire rentrer ses paroles dans la gorge, s'il insultait encore le président: ce brave capitaine voulait bien laisser outrager l'église, la Bible, voir même Jésus Christ, mais non pas le général Taylor. On peut aisément se figurer la scène de confusion qui suivit. Au milieu du tumulte, un des spectateurs interpela M. Ryders, en l'accusant de vouloir provoquer du désordre, sur quoi le capitaine le traita crûment de "menteur." Il s'engagea alors entre eux un dialogue beaucoup plus digne des halles que d'une réunion tant soit peu décente. Comme on accusait M. Ryders de n'avoir point égard à la présence des dames: "J'ai toujours respecté les dames, s'écria-t-il; mais je doute fort que des femmes blanches qui cohabitent et s'amalgament avec des noirs à tête laineuse, aient droit au respect d'aucun blanc."

Les choses prenaient une tournure de moins en moins parlementaire, lorsqu'une personne eut l'idée bizarre et ingénieuse d'entonner un hymne; plusieurs voix s'unirent à la sienne et ce curieux [illegible] fit succéder l'hilarité à la tempête. Le calme se rétablit alors peu à peu; M. Ryders et ses amis évacuèrent l'estrade et M. Garrison eut la permission d'achever son discours, à la condition de mettre un peu d'eau dans son vin.

L'assemblée toutefois ne parvint pas, de tout le reste de la journée, à retrouver la tranquillité et la convenance perdues. Le terrible capitaine Ryders, qui s'était arrogé la présidence officieuse de la réunion, était toujours là, prêt à intervenir si on s'écartait au moindre écart des orateurs. D'un autre côté, les curieux, les oisifs, les malveillans ne se faisaient faute ni de cris ni de sifflets. Le transfèrement de la réunion dans la salle voisine de la Society Library n'eut guère pour effet que d'augmenter ces dispositions remuantes, elles se manifestèrent bien plus vivement encore dans la soirée, lorsque des dames de nuances diverses voulurent prendre la parole.

R[illegible]—Ce n'est pas seulement à la Louisiane que les récoltes s'annoncent sous de fâcheux auspices, les apparences du moment ne sont guère meilleures dans les Etats du Mississipi, de l'Alabama et de la Géorgie. [illegible]

Nouvelles d'Europe.

Le steamer *Niagara* est entré dans le port de New-York, le 9 courant à 1 heure de l'après-midi. Nos dernières dates de Paris reçues par cet arrivage sont du 25 avril.

PERTE DU STEAMER LUNA.

Hier, vers trois heures du matin, le bateau à vapeur *Luna*, venant de Louisville, a été abordé en face de Bonnet Carré, par le steamer *Duchess*, qui se rendait à Cincinnati et remorquait deux grandes barges pesamment chargées. L'une de celles-ci a frappé le *Luna* un peu en avant des tambours, a brisé un des tuyaux conducteurs et mis en pièces une grande partie de la coque du bateau, lequel a coulé instantanément jusqu'au niveau du pont supérieur. Il y avait dans la cale une grande quantité de balles de foin; sans cette heureuse circonstance, le *Luna* eut entièrement disparu sous l'eau. L'épave a été remorqué jusqu'au rivage par le *Dutchess*. Un passager du *Luna* de qui nous tenons les détails précédens, nous assure que cinq personnes se sont noyées,—un passager de la cabine et quatre hommes d'équipage. Le commis, qui est arrivé en ville, affirme qu'il n'y a eu d'autres victimes que trois nègres appartenant au bateau.

HAVANE.—Le vapeur *Isabel* a apporté à Charleston des nouvelles de la Havane jusqu'au 6 courant. Le steamer de guerre *Quadalquivir* et une frégate espagnole venaient de terminer une croisière autour de l'île; la frégate devait [illegible] ... la Havane.

POLICE.—[illegible] ... District. Un autre, [illegible] de vendre de faux bijoux, a été envoyé à la maison de travail.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Wm. Wood, accusé de vol, a été mis en jugement hier et acquitté. John Myers et John Hoffman, prévenus du même délit, ont été déclarés coupables. L'avocat de district a demandé et obtenu le renvoi de la plainte de R. Schmeyder, accusé d'avoir troublé un meeting, de Michael Fienay, accusé de vol, de William Smith, accusé de tentative de meurtre, et de Timothy Dickinson, accusé d'avoir enlevé un esclave.

Le grand jury s'est réuni et a déclaré qu'il y avait lieu à poursuivre les personnes suivantes: J. B. Maelhefor, pour abus de confiance; Patrick Meighan, pour crime d'incendie; James Thompson et George Dick, pour s'être introduit de vive force dans une maison particulière; John Thompson dit Samuel Parker et John McCawley dit McCall pour le même délit. L'acte d'accusation formulé contre H. W. Cook, prévenu de parjure, a été écarté par le grand jury.

BRITISH QUEEN.—Ce steamer, dont le retard inspirait déjà de vives inquiétudes, est arrivé à New-York dans la matinée du 9 courant. Il avait été assailli à deux jours de Hambourg, par une véritable tempête et avait dû lutter pendant toute la traversée contre les élémens en fureur. Toutes ses voiles ont été emportées ainsi que son mât de beaupré, le mât de perroquet et la partie supérieure de l'éperon. Le 29 avril, n'ayant plus de combustible que pour trois jours, il s'est dirigé vers St Johns où il a pris du charbon.

RIO-GRANDE.—Nous avons des journaux du Brazos jusqu'au 7. Ils ne contiennent guère que le récit de nouvelles déprédations commises par les indiens.

TEXAS.—Le vapeur *Globe* nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 14 courant. Le coup de vent que nous avons éprouvé ici samedi dernier s'est fait sentir à Galveston et sur la côte.

CONGRES.

SENAT—10 mai—Pas de session.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS—La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur les amendemens du Sénat au bill du déficit. L'ordre du jour sur ce chapitre des dépenses casuelles des deux Chambres et dure jusqu'à l'ajournement.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Nous commençons par déclarer humblement à nos lecteurs que tous les articles qui sortent de notre plume sont signés de notre nom et que c'est à tort qu'on nous a attribué l'article qui a paru dans l'*Abeille* d'hier matin. Ceci posé, nous reprenons notre tâche hebdomadaire.

Les portes du théâtre ne s'ouvriront plus que trois fois cette année, ou plutôt cette saison. Ce soir est la première et ce sera l'occasion du bénéfice de notre excellent ténor léger, Scott. Pas n'est besoin de rappeler les titres du bénéficiaire. Qui de nous pourrait oublier Gilles, Lejoyeux, Olivier, Genaro et vingt autres créations toutes heureuses à divers titres? Nous sommes donc convaincus que nul ne fera défaut à l'intelligent artiste et que chacun viendra, ne fut-ce que pour protester par sa présence, contre le refus inqualifiable qui nous prive de la *Dame Blanche*, en ne permettant à Scott de ne donner que le 1er acte de l'opéra de ce nom. Au lieu de cet opéra complet et d'un autre acte des plus applaudis au théâtre, nous aurons, avec le fragment déjà cité de la Dame Blanche, *Gastibelza*, que cette année Mme Bessin n'a pas osé ou voulu aborder, et le 4e acte des *Mousquetaires*.

M. Scott est venu lui-même annoncer son bénéfice avec l'émotion inséparable d'un semblable moment. Dans le tremblement de voix de l'artiste, nous avons saisi une nuance de plus de cette modestie beaucoup trop rare parmi ses camarades. Et pourtant, qui plus que l'intelligent ténor pouvait se rassurer devant notre public? Pourquoi trembler? Lorsqu'au talent réel, au goût exquis, on joint la conscience de son art, le désir de plaire au public, la bienveillance envers ses camarades, la politesse et le savoir-vivre envers tous, doit-on se défier de la sorte et des spectateurs et de soi-même? Ce soir les bravos de la salle prouveront que Scott avait mal jugé le public orléanais en doutant de son empressement à venir le récompenser de ses efforts de tous les jours.

Nous pensons que sous le rapport de l'affluence, le jeune bénéficiaire sera aussi heureux que M. Colin, qui a, dit-on, vu resplendir sous ses yeux une des plus belles recettes de l'année. Cela était inévitable avec un programme qui portait le nom de notre estimé contrôleur et celui de la Jérusalem, dont d'ailleurs l'exécution a été admirablement rendue par Mme Devriès et M. Duluc. C'était presqu'une clôture définitive, et ces deux éminens artistes ont rivalisé de verve et de bonheur dans toute la pièce.

L'orchestre lui-même était en verve et jouait mieux que jamais. Parmi les morceaux exécutés avec cette précision qui fait de nos musiciens la bande la plus remarquable du Nouveau-Monde, trois surtout nous ont charmés. L'un d'eux est la marche dans laquelle se trouve le solo si bien rendu par notre premier cornet à piston. Est-ce l'effet de l'opposition avec le morceau qui précède? Est-ce un retour vers les souvenirs de notre vie militaire? Est-ce le résultat du jeu si net et si bien nuancé de M. Madaule? Nous l'ignorons, mais nous avouons que cette marche ne nous laisse jamais sans douces émotions... Mais, où allons-nous, grand Dieu! Revenons à la Jérusalem.

A la chûte du rideau, toute l'assistance rappela, par un juste élan de reconnaissance, Mme Devriès et Dulue. Ici eut lieu un incident assez original. M. Bessin se crut rappelé, et vint, avec cet aplomb qui le caractérise, prendre sa part des bravos. Ceci est un peu risqué et puisque ce Monsieur se met si imperturbablement en avant, nous allons nettement lui dire son fait.

Chacun sait que l'une des difficultés du récent engagement de la troupe dramatique provient des exigences du couple Bessin, qui veut [illegible] augmentation d'appointemens. [illegible] de Mme Bessin, que [illegible]

ce soir-là M. Bessin avait, par un avis, réclamé l'indulgence du public, attendu son état maladif. Chacun sait que ce soir-là notre basse-taille a fait regretter qu'il ne fut pas toujours dans le même cas.

Or, lorsque dans une ligne quelconque on arrive à une supériorité telle que celle de M. Bessin, lorsqu'on chante faux avec un aplomb et une persévérance dignes d'un meilleur choix, on a droit à faire valoir sa supériorité soi-disant artistique; nous trouvons M. Bessin trop modeste et nous pensons que son talent est impayable. Si la Direction pouvait penser comme nous, nous lui voterions des remerciemens pour n'avoir pas gardé un chanteur de notes fausses qui, par ses cris, trompe et pervertit le goût musical de notre public. Notre opinion est fondée surtout sur les deux dernières représentations, où la basse-taille a atteint des proportions gigantesques dans l'art qu'il cultive pour la plus grande gloire des notes criardes et discordantes.

Mais pour nous reposer de ces souvenirs fâcheux, parlons du concert d'adieu qui est offert à M. E. Prevost, deux jours avant son départ, c'est-à-dire lundi prochain. La composition de cette soirée vocale et instrumentale nous donnera lieu d'entendre encore MM. Devriès et Bessin, MM. Dulue et Corradi, qui tous ont accordé leur concours avec l'empressement de véritables artistes. Parmi les morceaux de musique doivent apparaître l'ouverture de Coriolan, par Bethoven, ce rare génie de l'Allemagne, et une œuvre plus modeste, mais curieuse à plus d'un titre. C'est une ouverture à grand orchestre, due à un jeune talent que notre ville a vu grandir et se développer; nous voulons parler de Léon Prévost, le fils du bénéficiaire. [illegible] ... Nous regretterons [illegible] ... Cet artiste, [illegible] est un de ces hommes qui ont prouvé leur talent, leur immense savoir et qui, pendant de leur séjour en Italie les gracieux souvenirs et le doux *farniente*, enfouissent dans l'ombre leur génie musical, mettant à se cacher et à fuir l'éclat du soleil resplendissant de soins que d'autres en mettent à étaler leur médiocrité glorieuse. Si pourtant il voulait aider aux instances de ses amis, s'il consentait à mettre dans un livret tout l'esprit qu'il gaspille dans ses conversations intimes, et à tirer de son cerveau quelques-unes des magiques créations qui y reposent, et qu'il fait parfois courir sur le piano sans jamais les noter, oh alors! ce serait pour tous un beau jour, et le monde musical tressaillerait en apprenant, au bruit des bravos, que la paresse du compositeur n'a point étouffé son génie.

Vous l'avez reconnu, n'est-ce pas, lecteur! Eh bien! ce juge rigoureux a rendu un arrêt favorable au jeune talent de Léon Prévost. C'est assurer d'avance que lundi, le public ratifiera le jugement de M. G... Nous ne vous avons pas nommé, monsieur!

Bénéfice de M. Scott.—Jérusalem.—M. Bessin.
—Concert de M. E. Prévost.—MM. Strakosch et Wallace.—M. Corradi.

A propos du concert, nous constaterons le succès ordinaire, c'est-à-dire brillant, obtenu par celui donné hier au soir par MM. Strakosch et Wallace. Ces deux artistes avaient donné, dans la salle du Lycée, rendez-vous aux admirateurs de leur talent, et une nombreuse assistance s'est trouvée réunie. Inutile de nombrer les bravos récoltés et dont Mme Cassini a eu bonne part. Nous ne reviendrons pas sur les éloges déjà donnés aux deux compositeurs; nous n'avons, quant à nous, qu'un regret, c'est de ne pas avoir pu les entendre plus tôt. Aussi comptons nous donc dédommager un peu au concert de lundi, où tous deux ont promis de paraître; ce sera, nous assure-t-on, la dernière fois que le public pourra les entendre cette année.

En terminant, nous attirerons l'attention de nos lecteurs sur les charmantes aquarelles mises en loterie chez Hebert. L'auteur, qui est un très modeste baryton. M. Corradi ne se contente pas d'être un chanteur remarquable, c'est encore un paysagiste distingué, comme chacun pourra s'en assurer, en examinant les objets qu'il a exposés. Cette loterie est pour les amateurs à la fois une bonne fortune et une œuvre de bienfaisance.

JACQUES DE R...

LES SUITES D'UNE BOURRASQUE.—Nous lisons dans le *Vigilant* de mercredi dernier:

Les dégâts occasionnés par l'ouragan sont incalculables. Le *Mary Foley* se rendant en ville a eu ses cheminées et la cabane du pilote enlevées par la bourrasque en face de l'habitation de M. Letorey où il était occupé à prendre du sucre. Le *Chalmette* a subi le même sort. On évalue la perte que ces deux bateaux ont éprouvée à $5,000. Le hangar à briques et le moulin de M. Letorey ont été renversés. Mme Ford a perdu sa sucrerie, sa purgerie et plusieurs cabanes à nègres. Mme Lalerée, Lesque et M. Kock ont vu s'abattre sur leurs habitations des cheminées et des hangars. Les sucreries de Mme Ayraud, de MM. Trist, Ventress, juge Doffel, Jos Picon, de Mmes Bringier et Prévost n'ont pas pu résister à la rafale et ne sont plus aujourd'hui qu'un énorme monceau de ruines. Plusieurs maisons qu'habite la population espagnole du bayou Lafourche ont été entraînées loin bien loin par la tempête. Si vous joignez à ce grand désordre de la nature, la crête épouvantable confusion, des lilas enormes tombant lourdement par terre, les vitres des maisons se brisant, et les fenêtres s'arrachant de leurs gonds avec fracas, vous aurez une idée assez juste mais bien pâle encore du bouleversement général. On nous assure qu'un voyageur en voiture, surpris par l'orage, aurait été jeté, lui, sa voiture et son coursier contre une barrière. Ce que nous disons ici, n'est qu'un résumé imparfait des déplorables accidens qui ont eu lieu durant cet épouvantable coup de temps.

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans l'*Evénement*:

"Sur l'invitation des commissaires de police, un certain nombre de vendeurs-stationnaires de journaux ont dû déjà se présenter à la préfecture de police pour y faire renouveler leurs permissions. Là, les nouvelles permissions qu'on leur délivre portent qu'ils devront se borner à vendre le *Moniteur du soir*, la *Patrie* et la *Gazette de France*. On nous a montré vingt de ces pièces. "Nous faisons poliment observer alors, racontent la plupart des marchands, que nous vendons d'ordinaire cent *Evénemens* contre dix *Patries*, cinq *Moniteurs* et quatre *Gazettes*, et nous demandons qu'on veuille bien ajouter l'*Evénement* et l'*Estafette* à la liste. On nous répond: Si les agens trouvent sur votre étalage un seul numéro de l'*Evénement*, votre permission vous sera immédiatement retirée."

"Oh! oh! monsieur Carlier, si ces faits étaient vrais, savez-vous bien qu'ils seraient graves?

"Savez-vous bien que vous oseriez, sous la République, ce que n'ont tenté ni la Monarchie de Juillet, ni même la Restauration, qui ont toujours laissé vendre librement les journaux du soir, qu'ils fussent ou non de l'opposition?

"Savez-vous bien que la loi est une et égale pour tous? que le droit ne varie pas selon la couleur d'un journal, et que de telles exclusions constitueraient tout simplement des monopoles et des priviléges, tels que la révolution de 89 n'en a pas combattu de plus excessifs?

"Savez-vous bien, enfin, que ce n'est pas seulement la liberté, mais aussi la propriété que vous violeriez-là?

"Par bonheur, il y a des juges à Berlin et des représentans à l'Assemblée."

Les journaux d'Angers sont arrivés aujourd'hui sans détails, mais n'apportant aucun détail.

Ils avaient [illegible] tous faits.

Ils affirment pourtant qu'ils étaient bornés au simple compte-rendu des faits.

On lit dans la *Patrie*:

"Le président de la République est arrivé dans la nuit à Angers. Il s'est fait rendre compte immédiatement du nombre des morts et de la situation des blessés. Ce matin, accompagné du ministre de la guerre, du général d'H[illegible] ... [illegible]

ITALIE et nouvelles étrangères

mant le prix. Au lieu de payer, l'individu ouvre sa redingote, fait voir une écharpe tricolore, décline son titre de commissaire de police et saisit, sans présenter de mandat, sept ou huit numéros de l'*Evénement* qui se trouvaient sur le comptoir.

"Comment se fait-il qu'un agent de M. Carlier se soit permis de violer d'une façon aussi manifeste, au moyen d'un subterfuge indigne, le domicile d'un citoyen sans y être autorisé par une pièce officielle émanant du parquet?

"Pourquoi ensuite, après cette saisie arbitraire, le domicile de M. Bernard-Latte a-t-il été soumis à la surveillance de la police jusqu'à minuit, sous la garde d'un attroupement de vingt à trente sergens de ville?"

On écrit de Saragosse, le 7 avril:

"Un incident déplorable a bouleversé ce matin toute notre population au moment où, suivant l'usage, la procession du saint-sacrement allait sortir solennellement de toutes les paroisses. L'affluence était immense, surtout à la métropole. La procession était précédée par un corps de musiciens et accompagnée par un piquet de grenadiers.

"A peine était-elle sortie de l'église, que le ciel se couvrit d'un nuage tellement épais que la ville fut ensevelie dans les ténèbres; la pluie qui commença à tomber força la procession à rentrer dans l'église; mais tout à coup on entendit un long roulement de tonnerre, suivi d'une violente explosion semblable à celle d'une grosse pièce d'artillerie: c'était la foudre qui tombait sur la tour de la cathédrale, s'introduisait par une des ouvertures du clocher, et signalait sa terrible présence au sein de l'église.

"Le fils du carillonneur, qui était à quelque distance de son père, n'a éprouvé qu'une forte commotion. Le père, qui était suspendu à la sonnerie, a été asphyxié et est tombé du haut du clocher sur les dalles de l'édifice. La foudre, en disparaissant, a mis le feu à la charpente du dôme; le vent, qui soufflait avec violence, a activé l'incendie, et tous les efforts de la population n'ont pu en arrêter les progrès. A trois heures, le sacrifice était consommé; le dôme était complètement dévoré par le feu; alors seulement on put commencer à prendre des mesures pour arrêter l'incendie au dehors du monument et, pour l'empêcher de se répandre au dehors. L'église cathédrale de Saragosse était l'un des plus célèbres et des plus remarquables monumens de la capitale de l'Aragon."

—Le *Moniteur* publie ce matin le tableau des importations et exportations pendant le premier trimestre de 1850.

La signification générale de ce document n'est pas satisfaisante. Ainsi, le Trésor par exemple, aura perçu près d'un million de moins pendant ce trimestre que pendant le trimestre correspondant de 1849, lequel n'était pourtant pas remarquable par l'activité des importations.

Voici les chiffres comparés des trois derniers exercices:

En 1848, le premier trimestre, celui qui a vu éclater la révolution de février, avait produit, 23,022,378

En 1849, ce premier trimestre a donné, 28,612,263

En 1850, il n'a donné que 27,854,999

Nous ne sommes donc pas en progrès sous ce rapport. S'il fallait juger des produits du reste de l'exercice 1850 par ceux qu'a donnés le 1er trimestre, on n'arriverait pour l'année entière qu'à un total de 112 millions environ, ce qui serait un déficit de 24 millions comparativement à la recette effectuée en 1849, c'est à dire dans l'année des grandes perturbations et des grands déficits.

—L'émigration polonaise vient de perdre un de ses membres, et le martyrologe des proscrits a un nouveau nom à inscrire sur ses fatales tablettes. Le prince Romuald Gedroie, de Wiina, est mort avant-hier aux Batignolles; il fut un des premiers qui s'émurent dans l'insurrection de la Lithuanie, et il fit toute la guerre de 1832 dans l'artillerie polonaise. D'une famille des plus illustres et comptant déjà bien des héros parmi ses ancêtres, il disait souvent: "Je ne sais pourquoi Dieu m'a fait naître prince, car j'ai le cœur et l'âme du paysan." En parlant ainsi, il savait que l'ère nouvelle était ouverte, où, non plus la naissance, mais les sentimens de l'homme serviraient seuls à l'élever et à le distinguer. Il avait la mélancolie du paysan lithuanien et la fermeté du soldat. Ami du célèbre Mickiewicz, il fut accompagné par lui jusqu'à sa tombe. Plusieurs Français qui ont connu Gedroié, s'étaient réunis à l'humble convoi du prince, mort en exil et enterré auprès du cercueil d'une pauvre ouvrière des Batignolles.

—On lit dans le *Toulonnais* du 17:

"La frégate à vapeur le *Sané*, venant de Civita-Vecchia, d'où elle est partie le 14, est arrivée hier sur notre rade et a mis à terre 94 hommes et 115 chevaux du 1er régiment de chasseurs à cheval.

"Au départ de ce bâtiment on disait à Civita-Vecchia qu'une forte division de l'armée autrichienne se rapprochait de la ville éternelle.

"Il régnait au départ du *Sané* une grande activité dans le port de Civita-Vecchia, où des troupes françaises, rentrant en France, sont embarquées journellement.

"La corvette à vapeur le *Caton* a repris la mer dans la journée d'hier. Ce steamer va rallier à Naples l'escadre de la Méditerranée, dont il avait été détaché momentanément. Il a à bord des dépêches pour le commandant de ces forces navales M. le vice-amiral Parseval-Deschênes.

"On croit que le pape étant rentré à Rome, l'escadre de la Méditerranée ralliera incessamment notre port.

"Nous sommes depuis quelques jours sans nouvelles de la Grèce. On s'attend à apprendre d'un jour à l'autre que l'escadre anglaise a évacué les parages et que le blocus des ports du royaume est levé. Déjà, à la date des dernières correspondances, l'amiral Parker, qui commande ces forces navales, ne montrait moins sévère. Il y a lieu d'espérer maintenant que, grâce à l'intervention amicale du gouvernement de la République et à l'attitude menaçante du gouvernement de St-Petersbourg, le différend anglo-grec aura une solution pacifique.

"Les nouvelles qui arrivent du Maroc ne manquent pas de gravité. Ainsi que nous le disions avant-hier les populations des environs d'Oudjda sont en pleine insurrection, et le désordre a fait gagner de proche en proche. L'autorité de l'empereur Abd-er-Rhaman est méconnue dans tout le Riff. On s'attend à voir éclater des soulèvements dans d'autres parties de l'empire."

—On lit dans le même journal, sous la date du 19:

Les frégates à vapeur le *Sané* et le *Cacique* sont arrivées dernièrement de Civita-Vecchia, avec des nouvelles de Rome jusqu'au 14. L'ordre régnait dans cette ville, où l'on prenait cependant de grandes mesures de précaution.

"On dit que le pape fera quelques concessions à l'esprit du siècle, mais les personnes qui connaissent son entourage se montrent fort incrédules sur ce point.

"Il y a toujours un grand mouvement de troupes entre Rome et Civita-Vecchia.

"Le dernier vapeur, arrivé d'Alger, avait à bord un assez grand nombre de colons que la misère a chassés de nos possessions algériennes. Ces malheureux sont dans le dénûment le plus complet.

"Depuis le départ de la petite expédition envoyée à la Plata, et qui devait être, dit-on, suivie des près par divers convois de troupes, rien n'a transpiré sur les projets ultérieurs du gouvernement de la République. On attendra, selon toute apparence, pour prendre de nouvelles mesures, de connaître l'effet produit par l'apparition dans la Plata de la division partie, il y a environ deux mois, avec quelques troupes de débarquement.

"Un bâtiment de charge vient d'être expédié à la Plata avec des approvisionnemens de toute nature pour la division stationnée dans ces parages."

ITALIE.

L'*Osservatore romano*, sous la date du 12 avril, contient dans sa première page un superbe encadrement, dans lequel ces mots sont tracés en gros caractères:

LE PAPE EST PARMI NOUS.

Cette pancarte est précédée de la légende que voici:

"Réjouissez-vous dans le Seigneur et que vos cœurs bondissent, ô catholiques!

"NOUS VOUS ANNONÇONS UNE GRANDE JOIE.

Suivent des vers et des hymnes en l'honneur du retour du pape.

ROME, 12 avril—Correspondance du *Nazionale*, de Florence:

"On nous disait qu'une déclaration, datée de Velletri, proclamerait—une amnistie,—une consulte d'Etat, un ministère à demi-séculier,—le renouvellement de la municipalité, romaine aux termes du Statut,—la division des Etats pontificaux en quatre légations: Rome, Pérouse, Ancône et Bologne.

"Dans Rome, 8,000 Français devaient rester pendant 10 ans. Pérouse serait occupée par les Espagnols, Ancône et Bologne par les Autrichiens.

"Jusqu'à présent, la Déclaration [illegible] n'a pas paru.

[illegible]

pe les honneurs militaires. Un peu avant le passage du souverain pontife, un général français, puis un autre, puis enfin le préfet de police français, avec son secrétaire, passèrent sur le front des troupes jusqu'à la place du Vatican.

"A 4 heures, le pape entra escorté par les troupes de France. Le canon tonna en présence; mais les acclamations du peuple s'élevèrent encore plus fort que la voix du canon, comme la poussière chassée par le vent, comme les vagues de la mer. Les cris poussés étaient entre autres: *Vive le pape! Vive la religion! Saint-père, la bénédiction!* Vive le pape, et les milliers de mouchoirs qui s'agitaient au-dessus des têtes représentaient l'agitation des épis d'un champ de blé.

"Le cortége en marche était ainsi composé: en tête paraissaient un peloton français de chasseurs à cheval, et un hérault apostolique; puis des dragons romains et des vélites; puis des gendarmes français, des généraux français avec leur état-major; la garde noble, et enfin le carrosse du pape, ayant à la portière de droite le général en chef de l'armée française, et à la portière de gauche le commandant de la garde noble; à pied, des deux côtés du carrosse marchaient des officiers français.

"Le carrosse du pape était suivi de l'état-major de l'armée française, de la garde noble et d'un escadron de dragons français.

"Venaient ensuite les cardinaux, la commission municipale et le corps diplomatique."

On écrit de Rome au *Statuto*, en date du 13:

"Un petit incident a marqué la nuit dernière. Une boîte chargée de poudre a fait explosion derrière le palais Chigi, dans la rue de Giardini, sans avoir causé d'autre dommage que le bris de quelques vitres.

"On a trouvé en outre des bouteilles d'eau forte et des matières combustibles entre autres de Quirinal; mais on ne sait qui a placé ces pétroles ici, celles des républicains ou celles d'un autre parti, car il est difficile de dire qui, des républicains ou des absolutistes catholiques, est plus fâché du retour du pape et plus irrité contre le saint-père."

On lit dans le *Journal de Rome* du 15:

"Le 1er régiment de chasseurs français à cheval est parti de Rome pour Civita-Vecchia où il s'embarquera pour rentrer en France."

On écrit de Rome le 10, au *Messager de Modène*:

"Le gouvernement du Chili, où le saint Père, encore jeune prêtre, avait accompagné Mgr Masi, envoyé en mission extraordinaire, vient de lui envoyer un lingot d'or de la valeur de 30,000 écus.

"Le ministre de ce gouvernement, M. Irrazaval, a été chargé de faire à sa Béatitude ce magnifique présent. Le lingot se trouve déjà à Civita-Vecchia, et sera porté à Rome avec le troisième à compte de l'emprunt Rothschild.

"Le comte de Montholon, aujourd'hui possesseur, aux environs de Rome, d'une propriété à laquelle se trouve attaché le titre de principauté, a offert au pape une écritoire en or massif, ornée de pierres précieuses, d'une valeur, dit-on, de 5,000 écus."

Vérone, 10 avril:

"Le maréchal Radetzky vient d'autoriser les jésuites à rentrer, tant ici qu'à Venise, dans leurs maisons d'où ils avaient été expulsés le 18 mars 1848, au moment de la publication de la promesse d'une constitution autrichienne."

On lit dans le *Statuto*, de Florence, du 17:

"La famille grand-ducale est partie pour Pise où elle va accompagner le comte de Trapani et son épouse qui se rendent à Naples. La duchesse de Berry accompagnait la famille royale."

On lit dans le *Nazionale* de Florence:

"Il paraît, d'après notre correspondance de Rome, que la Russie a refusé la médiation qui lui était offerte pour régler le différend entre la Toscane et l'Angleterre."

ANGLETERRE.

PARLEMENT.

Dans la chambre des lords d'aujourd'hui, le duc de Richmond a demandé l'impression d'un rapport fait sur le traitement des officiers de la noble chambre qui paraissent, en effet, s'élever à des taux extravagants(sic).

Un des portiers, mort l'automne dernier, avait reçu pour les plus mauvaises années de 1836 à 1849, de 600 à 700 liv. st. (15,000 à 17,500 fr.) et dans les bonnes années, de 880 à 2,570 liv. sterl. (64,000 fr.) et au même temps, il avait été malade et n'avait payé 150 liv. à son rappel.

La chambre des communes, à la fin de sa séance d'hier, a nommé la commission d'enquête sur les traitemens des hauts fonctionnaires.

Cette commission se compose de lord John Russell, W. Patton, Bright, sir J.-Y. Buller, Cobden, Beckett, Napier, Home Drummond, W. Evans, sir W. Molesworth, Henley, Ellice, Roebuck, Walter, Sredes.

Dans la séance d'aujourd'hui, M. Lacour O'Brien a demandé au ministère s'il avait reçu quelques dépêches relatives aux mauvais traitemens que Smith O'Brien, son frère, aurait éprouvés à la terre de Van Diemen; il a été répondu que rien ne confirmait les nouvelles données par quelques journaux.

Sir G. Grey a répondu qu'il avait seulement appris l'arrivée dans ces parages de quatre prisonniers d'Etat, au nombre desquels se trouvait M. Smith O'Brien; il a offert à M. L. O'Brien de lui faire donner copie de ces dépêches.

La motion M. Heywood sur les universités occupe la chambre au départ du courrier.

Une visite faite à la reine par Sir Robert Peel, coïncidant avec les échecs réitérés que le ministère anglais a éprouvés depuis quelque temps, a donné lieu, à Londres, à quelques bruits d'un changement de cabinet.

Le *Times* dément aujourd'hui ces bruits, et affirme que la visite de Sir Robert Peel, du reste, n'avait aucun caractère politique.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.—*Berlin*, 22 avril.

"Il y a tout lieu de croire que les propositions finales que notre gouvernement vient de faire aux plénipotentiaires du Danemark n'aboutiront pas à une solution pacifique, bien qu'elles soient assez favorables aux intérêts du Danemark. Toutes les nouvelles des duchés s'accordent à dire que les difficultés grandissent à vue d'œil. Les duchés ne se soumettront pas de bon gré aux conditions aujourd'hui, et il se [illegible] ... une intervention armée des grandes puissances.

"Toutes les démarches que notre cabinet a faites pour prolonger les pouvoirs de la commission intermédiaire de Francfort sont restées sans résultat, l'Autriche s'y refusant péremptoirement. En attendant, le cabinet de Vienne poursuit son projet d'un congrès de plénipotentiaires de tous les Etats de l'Allemagne. Tout porte à croire que les négociations sont déjà avancées à ce point que ce congrès se réunira dès les premiers jours du mois prochain."

SAXE MENINGEN, 18 avril.—On écrit à la *Gazette de Cologne*:

"Aujourd'hui est arrivée ici la duchesse d'Orléans, se rendant à Claremont, où le comte de Paris doit recevoir la confirmation. A moins d'événemens imprévus, elle reviendra à Eisenach à l'automne prochain.

SAXE.—*Dresde*.—On écrit à la *Gazette de Cologne*:

"Le prince Ferdinand de Sardaigne, duc de Gênes, fiancé de la princesse Elisabeth, a pris possession ce matin des appartemens mis à sa disposition dans le château royal. La bénédiction nuptiale aura lieu le 22 avril dans la chapelle catholique du château."

GRECE.

On écrit d'Athènes, 8 avril:

"Il paraît que de nouvelles dépêches de lord Palmerston sont venues barrer l'issue de la route que M. le baron Gros avait ouverte, de sorte que la situation, loin de s'améliorer, devient de plus en plus inquiétante.

"On assure que depuis cette entrevue, dont je parlais le 23 mars, dans laquelle les réclamations de l'Angleterre avaient été réduites à leur juste valeur, les choses les plus simples seraient devenues tout à coup de monstrueuses difficultés; tout aurait paru obscur et insoluble pour le ministre anglais, malgré les bons offices de l'envoyé extraordinaire de la République, qui apporte, dit-on, dans cette grave circonstance, une patience et un bon vouloir dignes d'un meilleur succès. C'est que, comme je viens de le dire, des dépêches de lord Palmerston, toutes différentes, qui tendaient à la temporisation, sont arrivées à contre temps.

"Les 5,000 vaisseaux grecs, et ses cinquante ou soixante mille matelots qu'elle a ... cesse sur son passage dans la Méditerranée depuis quelques années, irritent tellement l'Angleterre, que, se faisant juge dans sa propre cause, elle a condamné la Grèce et se propose le résultat de l'exécuter.

"Beaucoup de bâtimens grecs ont pris le drapeau étranger, mais on sait quelles difficultés présente ce changement momentané de pavillon; aussi la plupart des bâtimens restent-ils à l'ancre dans les ports où ils se trouvent.

"Dans une dernière entrevue des deux diplomates anglais et français, le ministre anglais aurait été jusqu'à dire, assure-t-on, qu'aucun accord ne pouvait que la nation grecque souhaite son gouvernement dans cette circonstance. Ce ministre leint sans doute la ne pas savoir que le ministre de l'intérieur a dû ordonner à tous les conseils municipaux des provinces de ne plus envoyer d'adhésions à la conduite du gouvernement, dans la crainte d'ajouter de l'irritation et de nouvelles difficultés à celles qui existaient."

RUSSIE.

On écrit à la *Gazette de Breslau*, le 18 avril:

"Les dernières nouvelles sont toujours à la guerre. Des marches énormes de fusils à percussion arrivent journellement de Riga pour être distribués à divers corps d'armée."

TURQUIE.

On écrit de Smyrne, 9 avril au *Lloyd*:

"Dans la nuit du 2 au 3 avril, on s'est fait sentir à Smyrne et aux environs, cinq secousses de tremblement de terre.

[illegible]

On écrit des frontières de Bosnie, à la *Gazette de Breslau*:

"Novi et Pridor ont été occupés par les insurgés.

15 avril:

"L'insurrection grandit. Tous les fonctionnaires turcs ont été chassés de la Kraïna.

"Le visir de Bosnie est remplacé par le pacha de l'Herzegovine.

"Un tremblement de terre a eu lieu le 14 à Sara."

ESPAGNE.

On écrit de Madrid, à la date du 19 avril:

"La commission du congrès, chargée d'examiner la question relative à l'exploitation des chemins de fer, doit se réunir la semaine prochaine.

"A l'occasion de la délivrance de la reine, il y aura une loterie extraordinaire. Le billet sera de 125 fr. On gagnera 800,000 fr.

"Le bruit court depuis deux jours que la *Gazette* va publier un décret qui ne permettra la circulation des pièces de 5 francs de 1847 qu'à la condition qu'elles ne seront prises qu'à leur valeur intrinsèque, qui, au dire des personnes compétentes, n'est que de 18 réaux de vellon."

—On lit dans le *Clamor*:

"Les bruits de crise ministérielle ont pris hier soir plus de consistance que les jours précédens. On assurait que le ministère avait donné sa démission, et que le décret qui nommera les nouveaux ministres, paraîtrait aujourd'hui dans la *Gazette*; mais les renseignemens que nous avons pris n'ont pas confirmé cette nouvelle."

—On lit dans le *Heraldo*:

"Le 1er mai prochain doivent s'ouvrir, sous l'arbre de Guernica, les juntes générales de Biscaye [illegible]."

[illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI SOIR, 17 MAI 1850.

Les affaires ont peu varié cette semaine et le calme qui commence à se faire sentir sur le marché indique l'approche de la morte saison. Nous n'avons reçu aucune nouvelle d'Europe et nous attendons d'un moment à l'autre les avis de l'Hibernia parti de Liverpool le 4 courant.

La température est toujours très froide pour la saison et on ne peut plus défavorable au coton. Les nouvelles qui nous parviennent des campagnes sont d'une nature tout à fait décourageante, cependant si les chaleurs commençaient promptement, nous aurions encore l'espoir de faire une récolte passable.

Le fleuve est toujours à 2½ pieds au dessous de la marque des grandes eaux.

COTON—Arrivées depuis le 10 courant, de Louisiane et Mississipi, 1,877 balles—Tennessee et Nord-Alabama, 4,436—Arkansas, 391—Mobile, 804—Texas, 171—Floride, 306—ensemble, 8,085 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 1,553 balles—St-Petersburg, 1,100—New-York, 613—Boston, 456—Philadelphie, 4[illegible]—ensemble, 8,412 balles—ce qui fait une réduction au stock de 317 balles, et laisse en mains y compris tout ce qui est à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 142,791 balles.

ETAT DU COTON

Stock en mains au 1er sept. 1849,		13,475
Arrivé la semaine dernière	8,085	
Arrivé antérieurement	768,075	
		776,170
		789,645
Expédié la semaine dernière	8,412	
Expédié antérieurement	638,439	
		646,851
Stock sur place,		142,791

Ce marché a été peu animé cette semaine, mais les prix ont réalisé les mêmes. Jusqu'à mardi soir il s'est vendu 6,000 balles, et depuis ce moment, 3,000 seulement ont été faites, en tout 9,000 balles dans la semaine. Les facteurs attendent les avis du prochain steamer et ne feront rien jusqu'à ce qu'il soit arrivé. Une grande partie des cotons sont encore retenus au-dessus des limites, et en présence des nouvelles défavorables de la récolte les détenteurs paraissent peu disposés à vendre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

	Louisiane et Mississipi.
Inferior	10¾ @ 11
Ordinary	11¾ @ 11⅞
Middling	12 @ 12⅛
Good Middling	12¾ @ 12⅞
Middling Fair	12⅞ @ 13
Fair	13⅛ @ 13
Good Fair	—
Good and Fine	—

TABAC—Arrivées depuis le 10 courant, 1,296 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Liverpool, 77 boucauts—Gênes, 726—New-York, 12—Boston, 126—ensemble, 1,189 boucauts. Stock en magasins et à bord des navires non expédiés, 19,300 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1849,		12,890
Arrivé la semaine dernière	1,296	
Arrivé antérieurement	34,056	
		35,352
		48,242
Expédié la semaine dernière	1,189	
Expédié antérieurement	27,753	
		28,942
Stock sur place,		19,300

Ce marché a été calme cette semaine. Les ventes se sont élevées à 900 boucauts seulement à des prix sans fermeté que par le passé; dans quelques cas les acheteurs ont même obtenu un léger avantage. Nous répétons cependant nos cotes, car la diminution n'est pas générale: Lugs, 4 @ 6c—Feuilles inférieures (2), communes, de 6¾ @ 6⅞—Fair @ fine, 7 @ 8—Choix, 8¾ @ 12 cts la liv.—Comté de Mason, 6 @ 12 cts la liv. Nous remarquons au nombre des ventes 6 boucauts adm[illegible] ... [illegible]

SUCRE—Le marché est ferme, bien que les affaires aient été peu considérables. Les ventes s'élèvent à 800 boucauts aux cours suivants: Inferior, 3½ @ 4c—Commun, 4¾c—fair, 4¾ @ 4⅞c—Prime, 5 @ 5¼ c—choix, 5¾ cts livre.

MELASSE—Les ventes s'élèvent à 1,300 barils de 22 @ 24 cts pour les qualités fermentées et 26 @ 28 cts le gallon pour la refaite. Les arrivages sont peu importants.

FARINE—Cet article est plus ferme et les prix ont haussé cette semaine de 37½ cts par baril. Les marques ordinaires valent maintenant $6 et les marques extras $6 50 @ $7 le baril.

CEREALES—Le maïs a légèrement fléchi, mais la demande a pris de l'activité et 35,000 sacs ont changé de mains de 65 @ 70 cts le boisseau; au commencement de la semaine les cours étaient 70 @ 74 cts. L'avoine est active et vaut 35 @ 45 cts le boisseau. Le marché est dépourvu de blé; le son se vend 81 @ les 100 liv.

BŒUF—Les affaires sont peu actives et les cours sont les mêmes—Mess, $11 @ $12—Prime, $7 50 @ $8—L. beuf, $5 @ $5 75 le baril. 45 tierces de prime mess ont été vendues à $16 50 la tierce.

PORC—Le marché est plat, et les seules ventes importantes dont nous ayons eu connaissance sont 300 barils à des conditions non-publiques. La plus grande partie des transactions ont eu lieu par petits lots: Mess $10 @ 10 12½—prime, $5,

LARD SALE—La demande est animée aux anciens prix: plats côtés, 4¾ @ 5⅛—côtés et épaules, 3½ @ 3¾ cts la liv.—Le jambon est peu actif: ordinaire, 5¾ @ 6¾ cts—enveloppé, 8¼ @ 10 la liv.

GRAISSE—Au commencement de la semaine 4,000 barils ont été faites à 6 9/16 et 6½ cts la liv. Depuis lors la rareté des arrivages et l'activité de la demande ont causé une hausse; 3,000 barillets et 300 barils et tierces ont été vendus de 6¾ @ 7¼ cts la liv. 200 tierces faites à 7¼ cts sont comprises dans le chiffre ci-dessus.

SEL—Pas de vente de chargement; un lot de 1,000 sacs sel commun de Liverpool a été vendu à 95 cts. Les cours sont: fin, $1 25 @ $1 30; commun, 95 @ $1 05 livre.

CAFE—Ce marché avait faibli au commencement de la semaine; 1,500 sacs ont été vendus à l'encan de 7¾ @ 7⅞ et 4,000 sacs en vente privée de 7¾ @ 8¼ cts la liv. Depuis ce moment les prix se sont relevés et environ 6,000 sacs ont été faits de 8 @ 8¼ cts la liv.

BEURRE ET FROMAGE—La demande est limitée. Nous cotons: Beurre de l'Ouest 9 @ 11 cts; la 1re qualité vaut cependant 15 cts—Fromage, 7¼ @ 8 cts la liv.

CHANDELLES—La demande est limitée et les prix plus faibles. Nous cotons:—New-Bedford @ Nantucket, 29 @ 41 c—Star, 21 & 21½ cts la liv.

SUIF—Pas de ventes.

WHISKEY—Les prix ont haussé; le rectifié vaut maintenant 22 cts le gallon.

Pas de vente de whiskey commun.

CHAUX—Il n'y a pas eu d'arrivages cette semaine. Les lots se vendent de seconde main à $1 75 @ $1 80 la barrique.

PLOMB—1,500 saumons de plomb des hautes mines ont été vendus à $4 75 les 100 liv; ce prix est une hausse.

CHANVRE—Quelques petits lots Dew Rotted ont été vendus à $123 le tonneau.

SACS EN PITRE—Les prix sont les mêmes; ventes de 300 boisseaux en balles, 9¾, et 9⅝ cts en paquets.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE—Il se [illegible] de chose et les prix n'ont pas varié, savoir: balle, 12 @ 14 cts; corde, 6½ @ 7 cts la liv.

CHANGE.—Le marché est moins actif, mais les taux n'ont pas varié. Nous cotons:—Sterling, 108 @ 109½—France, 5 f. 25 @ 5 f. 20—Traites sur New-York, [illegible] ... [illegible]

FRET.—[illegible]

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Goelette Ella, Scherabeck, pr Pensacola.

—ARRIVÉS.—

Steamship Globe, Boehner, de Brazos.
Brick Attakapas, Sattelle, de Wilmington.

—STEAMERS.—

Banner of Attakapas, Muggah, de St Martinville
America, Johnson, de Nashville.
Missouri, Moore, de St Louis.
Natchez No 2, Leathers, de Vicksburg.
Gipsey, Ure, de Bayou Sara.
Osceola, Moore, de Camden.
St Charles, Allen, de Mobile.
Jas L Day, Bates, de Mobile.

—MEMORANDA.—

NEW YORK, 9 mai—Arrivés, navire Bothnia, de la Nouvelle-Orléans; brick Lucy Watts, Watts, do; goelette Gazelle, Ritcher, do; brick Waitstel, Coomb, do.

BOSTON, 7 mai—Arrivé, navire Reliance, de la Nlle-Orléans;—Parti, navire John Dunlap, Sheffield, pour la Nlle-Orléans; navire Kentucky, Phinney, do.

PHILADELPHIE, 8 mai—Arrivé, brick Thomas Waver, Marshman, de la Nlle-Orléans.

BALTIMORE, 9 mai—Arrivée, goelette E. A. Darling, Galt, de la Nlle-Orléans.

PORTS ETRANGERS.

Par le steamer Niagara.

LIVERPOOL, 21 avril—Arrivé, navire Gleaner, Brown, de la Nlle-Orléans;—Parti le 21, Helen York, Roy, pour la Nlle-Orléans;—Arrivé le 9 Wales, de la Nlle-Orléans.

DEAL, 25 avril—Parti, Sea Lion, Dyer, [illegible] Nlle-Orléans.

Chargeant à Liverpool pour la Nlle-Orléans [illegible] ... Baliger, Maine et Warbler.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

Hibernia, pour Boston	le 4 Mai
Europa, pour New-York	le 11 Mai
Asia, pour Boston	le 18 Mai
America, pour New-York	le 25 Mai

[D'AMERIQUE.]

Hibernia, de Boston	le 29 Mai
Europa, de New-York	le 5 Juin
Asia, de Boston	le 12 Juin
America, de New-York	le 19 Juin

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI,

TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront continuellement la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux, cap goels et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des marsous de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel du Chêne Vert un des plus beaux établissemens de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 18 mai—4m

Bureau des Architectes—Nouvelle Douane.

Nouvelle-Orléans, 17 mai 1850.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce bureau jusqu'au 1er juin 1850, à midi, pour la fourniture de 5,000 (cinq mille) barils de chaux Blake Lime, livrés à la Nouvelle Douane. Ces matériaux devront être livrés le plus tôt possible après l'adjudication du contrat qui sera adjugé au plus bas soumissionnaire.

Des échantillons devront être fournis avec les soumissions. JOHN ROY,
18 mai Arch. agissant

A vendre pour cause de départ.

UNE jeune négresse de 19 à 20 ans, femme de chambre, excellente gardienne d'enfant, un peu couturière, parfait sujet, garantie sous tous les rapports.

Une maison basse encoignure des rues Elmire et Amour, vis-à-vis de la belle propriété occupée par M. Belanger, à 4 chefs du fleuve. Cette maison se compose de 4 appartemens, galerie, 2 cabinets, cuisine, &c., et peut être louée de 15 à $20 par mois. Conditions—Comptant.

S'adresser sur les lieux ou au magasin de Victor Hébert, 149, rue de Chartres. 18 mai—5

DEMANDE DE PENSION.

UN jeune Américain désire prendre pension dans une famille où la langue française seulement serait parlée. Il désire que le dîner soit servi à deux heures. S'adresser par lettre à la Poste, boîte G. No 29. 18mai—6f

PERDU, jeudi soir, 16 du courant, dans la rue d'Orléans ou dans la salle du théâtre, un porte plume en or, portant sur la plaque gravée en gothique les lettres L. P. La plume est en or avec les pointes en diamant.

La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter rue Dauphine, No 167, où une récompense sera accordée. 18mai—1f

Billards en acajou à vendre.

ON offre à vendre un magnifique billard en acajou tout neuf, avec tous les accessoires nécessaires à ce jeu. Le dit billard sera vendu pour du comptant à un prix très modéré.

S'adresser encoignure Franklin et St-Louis, No 122. 18mai—6f

A VENDRE—Une maison en briques à deux étages, située rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Le lot mesure environ 26 pieds de face sur 120 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à

CHARLES OMER & Co,
18 mai—15 60, rue de la Commune.

DE FOREST & Co. 60, rue Douane, offrent à des conditions libérales:

300 balles coton écru 4/4.
100 caisses coton blanc, diverses qualités.
50 balles coton, 30 caisses cotonnade.
100 caisses indiennes américaines, div. qualités.
50 do do anglaises, droit au drawback.
10 do bas anglais.
10 do soie à coudre noire et couleur.
1 do do espagnole noire.
1 do rubans do assortis.
200 balles étoupes de N. Y. 18mai

VIN ROUGE—Reçu par James Pennel, de Bordeaux:

100 caisses Pontet et Canet très vieux;
20 do Château Lafitte do;
10 do Chateau La Rôse do;
20 do Bages Pouillac 1843;
10 do St-Julien Médoc;
100 do St-Estèphe do;
60 do Cantenac do;
60 barriques Haut Talence 1841;
30 do St-Estèphe Médoc;

En magasin et à vendre par

DUNTZE & IKEN,
18 mai Encoignure Conti et Royale

FASHIONABLE STORE.

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU prévient ses amis et ses habitues que son départ pour France est fixé au 18 courant; il est prêt à recevoir toutes les ordres qu'il plaira lui confier. Les soins qu'il mettra à remplir les commandes seront appréciés de ceux qui jusqu'à ce jour l'ont honoré de leur bienveillant patronage. J. DUCOURNAU.

N. B. Les personnes qui doivent à l'ancienne Maison J. Ducournau et Co. sont prévenues par le présent avis de ne payer leurs comptes qu'au soussigné ayant seul le droit de recevoir en sa qualité de représentant légal. J. DUCOURNAU,
Encoignure St Charles et Commune

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

UNE PHARMACIE bien achalandée, située encoignure Ste-Claude et Bagatelle. S'adresser sur les lieux. J. [illegible] 1m

Wm. L. CUSHING & Co,

Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,

AGENTS pour la vente du Beurre et Fromage de Fox Starch et pour le Champagne de Schneider. 17mai

BEURRE & FROMAGE—165 barillets beurre de l'Ouest et 363 caisses fromage, reçus en consignation et à vendre à bas prix par
W. L. CUSHING & Co,
17mai 55, rue Commune.

PORC EPAULES—39 barils en consignation et à vendre à bon marché par
W L CUSHING & Co,
17mai 55, Commune.

JAMBONS—67 tierces différentes qualités, à vendre par W L CUSHING & Co,
17mai 55, Commune.

PORTER & ALE—50 barriques à vendre par
W L CUSHING & Co,
17mai 55, Commune

CHEMISES.—100 douz. chemises ind. chaîns françaises;
150 douz chemises de dessous, tricotées en coton rose, blanc, et écru, à vendre par
JOS. N. ROBERT & CO,
17mai— Maison Rouge, entre les deux marchés.

COTON A VOILES.—De la marque de New-England et Pilot.—Assortis du No 2 et 7.—Aussi coton à voiles de Raven et de Howard—A vendre à bas prix pour clore une facture par
JOS. N. ROBERT & CO,
17 mai Maison Rouge entre les deux marchés.

Demande d'institutrice.

UNE dame désirant aller à la Mobile, pourrait se procurer une place d'institutrice dans une famille pour y donner des leçons de français, en s'adressant à Mme [illegible]
Chez HYDE & GOODRICH.
[illegible] 15, rue de Chartres.

A LOUER—Toute cette partie de maison [illegible]

[illegible]

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañia tomará las armas y uniformada, con pantalon blanco, se reunirá en el paraje acostumbrado, el domingo proximo, 19 del corriente, á las 7 1/2 en punto de la mañana, para asistir á una revista de inspeccion.

Se recomienda á los miembros activos la mayor exactitud al cumplimiento consabido.

De orden del capitan.

CAYETANO PACHE,
mayo 13. Sargento 1ro.

LEGION DE LA LOUISIANE.

Escadron de Cavalerie.

D'APRES les ordres du Brigadier-Général commandant la Légion, l'escadron montera à cheval le dimanche 19 mai à huit heures du matin. Equipement complet, tenue d'été.

Par ordre du Lieutenant Colonel:
AUGUSTIN VIAVANT,
15mai Adjudant.

BANQUE DE CITÉ.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1850.

AVIS est par le présent donné aux porteurs de billets de cette Banque et aux personnes qui y déposent qu'un arrangement a été fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, [illegible] ... et dépôts dès par la [illegible] ... Banque de Cité.

Avis aux Actionnaires.

CONFORMEMENT à [illegible]

[illegible]

L'ELECTION de [illegible]

[illegible]

DIVIDENDE.

LES certificats de [illegible] ... pour la compagnie en [illegible]
CH. BRIGGS & EDW. OUDEN, agents.

AVIS.—Pendant l'absence temporaire du [illegible] ... C. [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—MAI 1850.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour y prendre connaissance d'une lettre de M. Hy. Carrère, les personnes dont les noms suivent:

Bevans,	Gilbert,	Robert,
Arnaud,	Morel,	Raber,
Becnolet,	Dejean,	Schubry,
Carde,	Chonab,	Bosson,
Courvoisier,	Godot,	Faivre,
Thebaud,	Pierre,	Pourtel,
Sauvet,	Mourel,	Schmeher,
Ilgé Caré,	Cornibel,	Hunch,
Baudet,	Rubo,	Foltz,
Cordier,	Godefroy,	Dietrick,
Cornillé,	Suire,	Hetz,
Martin, E.	Girardin,	Marot A.
Laccotte,	Méchel, Le.	Roger,
Souhaud,	Sandé,	Bidon, Ve

La chancellerie du Consulat de France, située rue St-Louis, entre Chartres et Royale, No 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 17 mai

MATCHES.

LES SOUTHERN MATCHES de L. A. Gerbel, mais et celles de M. Lacorne, sont [illegible] à vendre au No 200, rue du Canal et au No 114 Vieille Levée. 15 mai—1m

AVIS.—Les soussignés ayant été nommés par Son Excellence le Gouverneur Walker, notaires publics pour la ville et paroisse d'Orléans, se sont associés et se chargent de toutes affaires qui se rattachent à leur profession.

ADOLPHE MAZUREAU, Notaire public.
PHILIPPE LACOSTE, Notaire public.

N. B. Leur étude est au No 84, rue Conti, à l'ancien bureau d'Adolphe Mazureau, près de la Banque de la Louisiane. 6 mai—6w

PROFESSEUR DEMANDÉ.

ON demande pour une famille respectable, résidant à la côte, à environ 60 milles de la ville, un professeur, chargé d'enseigner la lecture, le français, l'anglais, (principalement cette première langue), le dessin et la musique.

Il est inutile de faire d'offre de services si l'on ne peut fournir les meilleures références pour le caractère et les capacités. S'adresser boîte C. 30, à la poste. 16av—1f

Hotel Français et Espagnol.

37, BROADWAY—NEW-YORK, 37.

MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 37, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37, Broadway, à quelques portes plus bas, qui se trouve considérablement agrandi par le bâtisse qui est vaste et commode et elle peut offrir de jolis appartements pour les familles.

Madame Mondon, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 1avril—3m

Avis aux propriétaires, aux personnes absentant de la ville ou résidant hors de l'Etat.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ce jour ouvert un bureau de courtage, pour la location des maisons, la collecte des loyers, le paiement des assurances, le règlement des taxes, &c., &c.

En un mot, il se met au lieu et place des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il se charge aussi de la vente et de l'achat des propriétés.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1850.

HENRY BEZOU,
15mai—1m No 69, rue Royale en fer.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif Juno Conseil du Dr. LAREPTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques; il a bon goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION. Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdè.
13 mars—6m v et E

A LA GARÇONNIÈRE, A MANDEVILLE.

(FACE AU GRAND WARF).

LES soussignés ont l'honneur d'informer le Public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le besoin s'était jusqu'ici fait sentir impérieusement et où les Fashion trouvera, au confort d'un Restaurant tenu dans le meilleur genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table-d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre où l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement où les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confortable qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un splendide Lunch.

[illegible] BERTRAND COMBE & Co.

IMPERIALES DE MANCHESTER—50 balles impériales supérieures, de 36 pouces de large, choisies expressément pour le marché mexicain, reçues par le navire Geo. W. Bourne, à vendre par
McDOWELL & PECK,
16 mai 96, rue Gravier.

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE,

28, RUE DU CAMP.

Mr. MOISSENET qui, pendant plusieurs années a tenu l'établissement situé encoignure Royale et St Louis, vient d'ouvrir, sur une plus vaste échelle, un nouvel atelier, rue du Camp, No 28.

Les instruments perfectionnés qu'il a rapporté d'Europe, lui permettant plus que jamais de garantir la finesse et la supériorité de ses portraits.

☞ Ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 1er mai—1m

LE DOCTEUR EDOUARD MARTIN,

PREVIENT ses clients qu'il donnera des consultations de huit à neuf heures A. M. et de une à trois heures P. M., à son cabinet, rue des Remparts, 278. 18av—3m

AVIS—Les créanciers de la maison MARBEAU & LADISON, de Grand Bâton-Rouge, sont priés, vu le décès de M. Th. Meison, d'envoyer leurs comptes assermentés à M. Alfred Marre à Bâton-Rouge, chargé de liquider les affaires de la société. [illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI, 18 MAI 1850.

Bénéfice de Mme BERTON et M. SCOTT.

Le 1er acte de la Dame Blanche,

GASTIBELZA,

Opéra-comique en trois actes.

Mmes Berton et Gabnier, MM Dulue, Corradi, Graat et Menchant.

Le spectacle sera terminé par le Troisième Acte des

Mousquetaires de la Reine.

☞ On commencera à 6 1/2 heures.

Théâtre d'Orléans.

LUNDI, 20 MAI 1850.

SOIREE D'ADIEU.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Donné par M. E. PREVOST, avant son départ pour l'Europe.

M. STRAKOSCH ET M. WALLACE

Ont bien voulu prêter le concours de leur talent à l'éclat de cette soirée.

Ainsi que Mmes DEVRIES ET BESSIN, MM. DULUC, CORRADI, GRAAT, CARRIERE, MENCHANT, [illegible].

Première Partie.

1o—Ouverture à grand orchestre, première composition de M. Léon Prévost.

[illegible] de Labarre, chanté par [illegible]

3o—[illegible] exécuté par M. Carriere.

4o—Duo de Belisario, de Donizetti, chanté par MM. Dulue et Corradi.

5o—Fantaisie pour violon, sur des motifs de Ballet, composée et exécutée par Wallace.

6o—Grand air de Meyerbeer par a la Reine, chanté par Mme Bessin.

Deuxième Partie.

1o—Ouverture nouvelle à grand orchestre, composée par M. E. Prévost.

2o—Romance de Don Sébastien, chantée par M. Dulue.

3o—Grande fantaisie pour piano sur des motifs de *Lucia*, composée et exécutée par M. Strakosch.

4o—*Grand air de Robin des Bois*, chanté par Mme Devriès.

5o—*Tiré à la Représentation de Robert le Diable*, parodie burlesque chantée par M. Menchant.

6o—Ouverture de Coriolan (de Beethoven) grand orchestre.

☞ On commencera à 8 heures.

JARDIN DE STE-HELENE.

CE joli jardin de plaisir sera ouvert chaque soir, pendant toute la saison d'été.

UN GRAND ORCHESTRE

Y fera entendre, et jouera des ouvertures, quadrilles, valses, polkas, etc.

BAL CHAQUE SOIR

Les rafraîchissemens seront du meilleur choix. Glaces, sorbets et boissons de tous genres.
17 avril—3f FRANCISCO ANSELMO

GRAND CONCERT D'ADIEU,

DONNÉ PAR MESDAMES

DEVRIES et BESSIN, et M. BESSIN

MADAME DEVRIES et M. et Mme BESSIN se proposent de donner un grand concert avant leur départ pour France. Le Concert aura lieu jeudi [illegible] Lyceum Hall. 14 mai—6t

BENEFICE DE L'ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS.

UN MAGNIFIQUE FEU D'ARTIFICE préparé par M. Caldis, sera tiré sur la Place Lafayette MARDI SOIR 21 courant. Billets 50 cents; on peut s'en procurer aux différents hôtels ou chez les [illegible]

J. N. Marks, 70, Tchoupitoulas.
J. E. Caldwell, 16 [illegible].
T. C. Poole, Greffier de la Deuxième Cour de District.
H. J. Leavy, 3, St-Charles.
[illegible]
[illegible], Municipality Hall.
[illegible]
W. C. Tompkins, 4, rue des Magasins.

JARDIN WASHINGTON.

Plantation McCarty 17 et 275, rue Levée, 3me Municipalité.

LE jardin Washington qui vient d'être ouvert au public offre aux promeneurs le lieu de promenade le plus agréable du Sud. Les visiteurs trouveront aussi de beaux ombrages des rafraîchissemens de tous genres que [illegible] ... Le propriétaire [illegible] ... rendez vous de la bonne société.

☞ Le omnibus partent de la rue Canal se rendent à [illegible].

Prix d'entrée—10 cents. 27 av

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tous les lundis mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des viandes les plus agréables. 16 oct—1f

WHITE-HALL,

No. 24, RUE ST-LOUIS.

SALON D'HUITRES, CAFE, &c. &c.

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon renfermant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure propre à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs du bar seront choisies avec un soin [illegible]. La direction de notre établissement en plein centre des affaires [illegible] ... ainsi que notre [illegible].

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les tapis qui nous viennent de Paris, seront [illegible] ... premier mérite, lui donnera une élégance flatteuse.

21 nov [illegible] S. VIOSCA & Co.

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai Bureau, No. 174, rue Royale.

HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,
Sous l'hôtel St Charles, près la rue Commune.

J. MAGNE,
AVOCAT,
A son Bureau 83, rue de Chartres.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juil—1a le Bureau de la Poste.

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane,
6 avril Rue Gravier, No. 34.

V. TARDÉ, COURTIER.
VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
Et PRETS D'ARGENT.
185, rue Conti, entre Bourgogne et Rempart.
12mars—1lerjuil

LANGUE ANGLAISE.

SYSTEME ORAL.

J. S. DE PALOS, professeur d'Anglais Français et Espagnol, au Passage de la Bourse, tout près de la rue de Douane, tient ses classes depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi; et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9. Son système d'enseignement étant bien connu dans cette ville depuis douze ans, les personnes qui désirent parler en très peu de temps les susdites langues feraient bien de ne pas en négliger la meilleure occasion. 25 fév—3m

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDIS ET JACONATS FRANÇAIS.

H. R. HAGGERTY & Bro.

No 39, rue du Canal.

SOLLICITENT respectueusement l'attention des dames à la très-grande réduction des prix, sur les marchandises suivantes:

Organdis et balzorines imprimés, riches, réduits de 30 à 30 cents.

Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents.

Nous offrons également les marchandises ci-après, qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits:

BAS DE COTON ANGLAIS.

300 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.

300 douzaines chaussettes anglaises pour hommes et garçons;

Toile à chemises, d'Irlande, toile à couverture, toile à draps de 8/4, 10/4 et 12/4; Flanelles, Bretagne, Crêpe, Morlaix, Toile de Paris, Damassés, Diaprés, toile à table, serviettes, linges de table, rideaux en mousseline et dentelles, broderies, bobinet 10/4, mousseline brochée et unie.

Le plus vaste assortiment de Barèges, Tissus, Grenadines, Alborines et autres articles pour habillements de dames; le tout des dernières modes et qu'il y a de mieux assorti en [illegible].

LIQUIDATION

LA Société connue sous la raison de commerce [illegible] ... [illegible]

[illegible]